



NOTE D'ARBITRAGE

REGLEMENT SPORTIF OFFICIEL IMSSU VERSION 2025

Vous trouverez ci-joint les modifications du règlement apportée par l'IMSSU en janvier 2025 qui remplace la version 2017.

Mise en application à partir du début de la saison 2025/2026.

Les principales modifications citées ci-dessous sont notifiées en rouge sur le nouveau règlement :

- Autorisation d'utiliser des canons filetés à la bouche pour les armes de poing production sous certaines conditions.
- La largeur de la détente y compris un éventuel sabot de détente ne doit pas excéder la largeur du pontet.
- Le remplacement de la poignet autorisé sous certaines conditions.
- Le remplacement des instruments de visée est autorisé sous certaines conditions.
- Le départ du coup peut être travaillé par ébavurage ou polissage.
- Autorisation des canons filetés à la bouche pour les armes d'épaule.
- Voir le récapitulatif des modifications à la fin du règlement.

Ces modifications entreront en vigueur dès la parution du règlement IMSSU 2025 sur le site de la FFTir.